



PRÉFET DE L' AISNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Édition partie 3 du mois de Janvier 2021

PRÉFECTURE

CABINET - SERVICE DES SÉCURITÉS

Bureau de la représentation de l'État

- Arrêté n° CAB2020-435 - Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ

Bureau de la légalité et de l'intercommunalité

- Arrêté interdépartemental n° 2020-61 du 2 novembre 2020 portant modification des statuts du SIDEN-SIAN
- Arrêté interdépartemental n° 2020-62 du 2 novembre 2020 portant modification des statuts du SIDEN-SIAN
- Arrêté interdépartemental n° 2020-63 du 23 novembre 2020 portant extension du périmètre du syndicat mixte d'aménagement et d'entretien des cours d'eau de l'Avesnois

CONSEIL NATIONAL DES ACTIVITES PRIVEES DE SECURITE

Commission Locale d'Agrément et de Contrôle Nord

- Décision n° AUT-N1-2021-01-04-A-00000019 portant autorisation d'exercer pour ELITE SECURITE



**PRÉFET
DE L' AISNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté n°CAB2020-435

Le Préfet de l' Aisne
CHEVALIER DE L' ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

VU le décret n°87-594 du 22 juillet 1987, portant création de la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale,

VU le décret n°2005-48 du 25 janvier 2005 modifiant les conditions d'attribution de médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale,

Sur proposition de Monsieur le Directeur de Cabinet,

A R R E T E :

Article 1 : la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale ARGENT est décernée à :

- Monsieur BACQUET Pascal

Attaché, GRAND SOISSONS AGGLOMÉRATION, demeurant à SOISSONS.

- Madame BARBASON Séverine née JENNEPIN

Infirmière, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REIMS, demeurant à PIGNICOURT.

- Madame BAYE Ludivine

Adjoint administratif, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN.

- Madame BEAUFILS Angélique née BUIRE

Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN, demeurant à GRUGIES.

- Monsieur BEAUFRÈRE Mickaël

Employé d'immeuble, OFFICE PUBLIC HABITAT AISNE, demeurant à LAON.

- Madame BENOIT Gabrielle née ANTONIUS

Adjoint technique principale 2 cl, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à MONTREUIL-AUX-LIONS.

- Monsieur BERNARD Stéphane

Technicien principal 2 cl, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à CRÉCY-SUR-SERRE.

- Monsieur BESSE Xavier

Ouvrier professionnel, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à BILLY-SUR-AISNE.

- Monsieur BIDEAUX Damien

Adjoint technique principal 1 cl, CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, demeurant à GAUCHY.

- Madame BILOE Stéphanie née BECQUET

Rédacteur, COMMUNE DE HARGICOURT, demeurant à HARGICOURT.

- Madame BIZET Marie-Michèle

Adjoint administratif principal 1 cl, DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS, demeurant à CHARLY-SUR-MARNE.

- Madame BLITTE Sophie

Adjoint administratif principal 1 cl, CENTRE DÉPARTEMENTAL DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE, demeurant à CHAUNY.

- Madame BONNOT Sandrine

Adjoint administratif principal 2 cl, COMMUNE DE TERGNIER, demeurant à TERGNIER.

- Madame BOUILLARD Marie-Christine

Agent social principal 2 cl, CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE TERGNIER, demeurant à TERGNIER.

- Monsieur BOURBON Joffrey

Adjoint technique principal 1 cl, CA DU SAINT-QUENTINOIS, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Madame BOURGEOIS Sandrine née BOUCHER

Infirmière, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à HARTENNES-ET-TAUX.

- Madame BOURKHIS Aude née SALLES

Secrétaire administratif de classe supérieure d'administrations parisiennes, VILLE DE PARIS, demeurant à FOSSOY.

- Madame BRACQ Ange

Rédacteur principal 1 cl, GRAND SOISSONS AGGLOMÉRATION, demeurant à CUFFIES.

- Madame BRASSART Lydie

Infirmière de bloc opératoire, GRAND HÔPITAL DE L'EST FRANCILIEN, demeurant à VILLERS-COTTERÊTS.

- Madame BRIQUET Aurore née BOITELLE

Infirmière classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN, demeurant à NEUVILLE-SAINT-AMAND.

- Madame BRISSET Isabelle

Agent social, CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE TERGNIER, demeurant à TERGNIER.

- Madame BROUTIN Guylaine née DANNEELS

Maire, COMMUNE DE FONTAINE-LÈS-CLERCS, demeurant à FONTAINE-LES-CLERCS.

- Monsieur CAILLE Jean-Marie

Adjoint au maire, COMMUNE DE FONTAINE-LÈS-CLERCS, demeurant à FONTAINE-LES-CLERCS.

- Monsieur CAILLE William

Adjoint technique principal 2 cl, CA DU SAINT-QUENTINOIS, demeurant à SAINT-SIMON.

- Madame CALONNE Priscille

Agent des services hospitaliers, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN, demeurant à BELLICOURT.

- Madame CAPLAIN Magali née ELIE

Adjoint technique principal 2 cl, CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Monsieur CARBONNEL Patrick

Assistant d'enseignement artistique principal 1 cl, COMMUNE DE CHÂTEAU-THIERRY, demeurant à NESLES-LA-MONTAGNE.

- Madame CARDOT Alexandrine née REMY

Adjoint administratif principal 1 cl, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à GRICOURT.

- Madame CARION Angélique née CHAZAL

Adjoint administratif, CENTRE HOSPITALIER LE NOUVION-EN-THIÉRACHE, demeurant à GUISE.

- Madame CARLIER Sandrine née POTIER

Agent spécialisé des écoles maternelles principal 2 cl, COMMUNE DE SAINT QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Monsieur CARRE Vincent

Chargé d'opérations, OFFICE PUBLIC HABITAT AISNE, demeurant à SEPTMONTS.

- Madame CAUDRON Caroline

Assistant socio-éducatif 1 cl, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Monsieur CESARIN Fred

Adjoint technique principal 2 cl, COMMUNE DE ST DENIS, demeurant à CHÂTEAU-THIERRY.

- Madame CHARLES Catherine née SELLIER

Agent social, CENTRE COMMUNAL D' ACTION SOCIALE, demeurant à CLACY-ET-THIERRET.

- Madame CHAUMONT Pascale née BILLIET

Aide soignante, MAISON DE RETRAITE DÉPARTEMENTALE DE L' AISNE, demeurant à LAON.

- Madame CHAUVIN Anne-Sophie née PIGEON

Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN, demeurant à CASTRES.

- Monsieur CLEMENT Johan

Technicien paramédical classe supérieure, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à MAIZY.

- Madame CLOTILDE Josèphe

Préparatrice en pharmacie hospitalière, ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS, demeurant à LA FERTÉ-MILON.

- Monsieur COLLIN Jean-Christophe

Adjoint technique principal 2 cl, GRAND SOISSONS AGGLOMÉRATION, demeurant à SANCY-LES-CHEMINOTS.

- Monsieur COMPANT Daniel

Rédacteur principal 2 cl, COMMUNE DE CHÂTEAU-THIERRY, demeurant à CHÂTEAU-THIERRY.

- Madame CORCY Sandrine née BAIVIER

Adjoint administratif, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à BUCY-LE-LONG.

- Monsieur COTTE Didier

Ouvrier professionnel, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à SOISSONS.

- Monsieur COUGNEAU Philippe

Technicien supérieur principal, VILLE DE PARIS, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Madame DAIMEZ Claudine née LETASSEY

Adjoint administratif principal, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Madame DAMAS Laurence

Adjoint administratif, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN.

- Madame D'AMICO Valérie

Conservateur, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Madame DARDENNE Évelyne née PRINET

Adjoint technique, COMMUNE DE BETHENY, demeurant à ORAINVILLE.

- Madame DE ALMEIDA Séverine née MARTINE

Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER, demeurant à VILLERS-SAINT-CHRISTOPHE.

- Madame DEBREMME Anjos née PEREIRA

Ouvrier professionnel, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à SOISSONS.

- Madame DECREAUX Isabelle née PASCAU

Aide soignante, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L' AISNE, demeurant à SAINT-GOBAIN.

- Monsieur DELABRE Laurent

Aide soignant, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à LAON.

- Monsieur DELAHAYE Jérôme

Adjoint technique principal 1 cl, GRAND SOISSONS AGGLOMÉRATION, demeurant à PASLY.

- Monsieur DELCENSERIE Laurent

Agent des services hospitaliers qualifié classe normale, CENTRE HOSPITALIER DE LAON, demeurant à LAON.

- Madame DELLIS Bénédicte

Infirmière bloc opératoire, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Madame DELMAIRE Odile

Adjoint administratif, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN, demeurant à FAYET.

- Madame DEMAUX Laure née WALME

Aide soignante principale, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN, demeurant à GRICOURT.

- Madame DEMERLIER Véronique née FERRARA

Adjoint administratif territorial principal 2 cl, RÉGION HAUTS-DE-FRANCE, demeurant à CHEVENNES.

- Madame DENEAUX Isabelle née DUVAL

Auxiliaire de puériculture principal 1 cl, COMMUNE DE LAON, demeurant à BRUYÈRES-ET-MONTBÉRAULT.

- Madame DENEUVILLE Corinne

Infirmière, GROUPE EPHESE, demeurant à ATHIES-SOUS-LAON.

- Madame DENEUVILLE Isabelle née GOSSET

Infirmière de bloc opératoire, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à MISSY-SUR-AISNE.

- Monsieur DEPAEPE Cédric

Adjoint technique principal 1 cl des établissements d'enseignement, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à NEUVE-MAISON.

- Monsieur DERING Michaël

Infirmier, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L' AISNE, demeurant à AMIGNY-ROUY.

- Madame DESCAMPS Élisabeth née QUELIN

Assistant médico-administratif, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN, demeurant à LEHAUCOURT.

- Madame DHENRY Florence

Adjoint administratif principal, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Madame D'HONT Virginie

Puéricultrice, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à SOISSONS.

- Madame DIEUDONNE Anabel née DIAS

Assistant médico-administratif, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à ANIZY-LE-GRAND.

- Madame DIMANCHE Isabelle

Assistant médico-administratif, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Madame DOUBLEMARD Stéphanie

Adjoint administratif 2 cl, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à LAON.

- Madame DROIT Priscillia

Adjoint administratif territorial principal 2 cl, COMMUNE DE BOHAIN-EN-VERMANDOIS, demeurant à BOHAIN-EN-VERMANDOIS.

- Madame DUBOIS Bernadette née LAMBERT

Agent social principal 2cl, SI AIDE À DOMICILE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Madame DUBREUIL Dorothée

Chargé du développement social urbain, OFFICE PUBLIC HABITAT AISNE, demeurant à CHARMES.

- Madame DUMAY Laurence née FRANCELE

Ouvrier professionnel, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à VASSENY.

- **Madame DUPONT Emmanuelle née VASSAUX**
Assistant médico-administratif, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN,
demeurant à FIEULAINÉ.

- **Madame DUPUY Christelle née TAGON**
Adjoint administratif principal 2 cl, COMMUNE DE CHÂTEAU-THIERRY, demeurant à
NESLES-LA-MONTAGNE.

- **Madame DUREUX Laurence née MARCHANDISE**
Adjoint administratif, CENTRE HOSPITALIER, demeurant à BRAY-SAINT-
CHRISTOPHE.

- **Madame DUVAL Anne née MABILOTTE**
Assistant médico-administratif, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN,
demeurant à LESQUIELLES-SAINT-GERMAIN.

- **Madame EGRIX Marie-Pierre née JEAUNEAUX**
Assistant médico-administratif, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN,
demeurant à LA FÈRE.

- **Madame ESPIRE Yasmina née VASSEUR**
Aide soignante, GROUPE EPHESE, demeurant à FONTAINE-LES-VERVINS.

- **Madame EVRARD Danielle née POUTRIQUET**
Agent social, CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, demeurant à VORGES.

- **Madame FAROUX Virginie**
Adjoint technique principal 2 cl, COMMUNE DE LAON, demeurant à MONS-EN-
LAONNOIS.

- **Madame FICHOT Mylène**
Puéricultrice, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à
SOISSONS.

- **Monsieur FIQUET Cyril**
Cadre de santé, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à
AMBLENY.

- **Madame FONTAINE Odile née FRANCOIS**
Psychologue, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN, demeurant à SAINT-
QUENTIN.

- **Madame FORESTIER Sandrine née BOITEL**
Rédacteur - secrétaire de mairie, COMMUNE DE PERNANT, demeurant à VENIZEL.

- **Monsieur FOUCHET Olivier**
Adjoint technique principal 1 cl, CA DU SAINT-QUENTINOIS, demeurant à SAVY.

- **Madame FRANC Nathalie**
Adjoint administratif principal 2 cl, COMMUNE DE CHAUNY, demeurant à CHAUNY.

- Madame GADIFFET Sylvie

Aide soignante, MAISON DE RETRAITE DÉPARTEMENTALE DE L' AISNE,
demeurant à BRANCOURT-EN-LAONNOIS.

- Monsieur GADROY Bertrand

Infirmier, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L' AISNE, demeurant à
SAINT-NICOLAS-AUX-BOIS.

- Madame GEBLEUX Séverine née SACRE

Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER, demeurant à FORESTE.

- Monsieur GERAULT Nicolas

Directeur général des services, COMMUNE DE RIBÉCOURT-DRESLINCOURT,
demeurant à MERCIN-ET-VAUX.

- Madame GOSSART Corinne

Adjoint administratif, GROUPE EPHESE, demeurant à LIESSE-NOTRE-DAME.

- Madame GOSSET Odile

Agent social, CENTRE COMMUNAL D' ACTION SOCIALE, demeurant à
MONTCHALONS.

- Monsieur GUIDÉ David

Agent de maîtrise, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à MÉZIÈRES-SUR-
OISE.

- Madame HAURY Lydie

Adjoint administratif principal 2 cl, CENTRE COMMUNAL D' ACTION SOCIALE DE
STAINS, demeurant à CHÂTEAU-THIERRY.

- Monsieur HEITZMANN Frédéric

Ouvrier d'entretien, OFFICE PUBLIC HABITAT AISNE, demeurant à NOUVION-LE-
VINEUX.

- Monsieur HIRAULT Grégory

Technicien hospitalier, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant
à SEPTMONTS.

- Madame HOAREAU Gladys née LAFABLE

Auxiliaire de puériculture et de soins principal 1 cl, VILLE DE PARIS, demeurant à
BONNEIL.

- Madame HORLON BOUZIDI Karima née BOUZIDI

Infirmière, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à
MERCIN-ET-VAUX.

- Madame HOURIEZ Sabrina née BORDET

Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à
SOISSONS.

- Madame HUET Marie-Josèphe née PACCOU

Aide soignante, GROUPE EPHESE, demeurant à LERZY.

- Madame JAMAIN Marie née DUBARD

Adjoint technique principal 1 cl, COMMUNE JOUARRE, demeurant à COURCHAMPS.

- Madame JANSON Céline née CASTELLO

Assistant socio-éducatif classe exceptionnelle, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à ORIGNY-EN-THIÉRACHE.

- Madame JEROME Marie-Claire

Adjoint administratif, CENTRE COMMUNAL D' ACTION SOCIALE, demeurant à LAON.

- Monsieur JEUNET Philippe

Adjoint administratif principal 2 cl, CENTRE COMMUNALE D' ACTION SOCIALE TERGNIER, demeurant à TERGNIER.

- Madame JONNEAUX Carole née LEMIRE

Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN, demeurant à THENELLES.

- Madame KACZOREK BUSSY Armelle née BUSSY

Assistant socio-éducatif 1 cl, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à BRUYÈRES-ET-MONTBÉRAULT.

- Monsieur KAMIENSKI Stéphane

Brigadier chef principal, COMMUNE D'AULNAY-SOUS-BOIS, demeurant à VILLERS-COTTERÊTS.

- Monsieur KERHERVE Serge

Adjoint technique territorial principal 1cl, RÉGION HAUTS-DE-FRANCE, demeurant à MARGIVAL.

- Madame KERIBEN Magalie

Aide soignante, CENTRE D' ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE PARIS, demeurant à NEUILLY-SAINT-FRONT.

- Monsieur KRESAC Fabrice

Infirmière, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à PASLY.

- Madame LAGACHE Sandrine née PRUVOT

Agent des services hospitaliers, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Monsieur LALLOUF Patrick

Adjoint technique principal 2 cl, COMMUNE DE ROMAINVILLE, demeurant à ÉTAMPES-SUR-MARNE.

- Monsieur LAMBOTTE Maxence

Adjoint administratif principal 2 cl, COMMUNE MEAUX, demeurant à HAUTEVESNES.

- Monsieur LANNOIS Raphaël

Agent de maîtrise principal, CA DU SAINT-QUENTINOIS, demeurant à BRISSY-HAMEGICOURT.

- **Madame LAPLAIGE Virginie née VETTIER**
Animateur principal 1 cl, COMMUNE LAGNY-SUR-MARNE, demeurant à L'EPINE-AUX-BOIS.
- **Madame LARIBI Monica**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à SOISSONS.
- **Madame LARTIZIEN Sandrine née PESANT**
Puéricultrice, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN, demeurant à MORCOURT.
- **Monsieur LAVOINE Marc**
Adjoint technique principal 2 cl, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à BRUYÈRES-ET-MONTBÉRAULT.
- **Monsieur LEBEAU Stéphane**
Adjoint technique principal 2 cl, COMMUNE DE LAON, demeurant à LAON.
- **Madame LEBRUN Nadine**
Secrétaire d'agence, OFFICE PUBLIC HABITAT AISNE, demeurant à LAON.
- **Madame LEBRUN Sandra née RODRIGUES**
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN, demeurant à SAVY.
- **Madame LECAT Stéphanie**
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER LE NOUVION-EN-THIÉRACHE, demeurant à ETREUX.
- **Monsieur LECLERE Frédéric**
Adjoint technique territorial, COMMUNE DE BOHAIN-EN-VERMANDOIS, demeurant à BOHAIN-EN-VERMANDOIS.
- **Madame LEFEBVRE Valérie née LEFEBVRE**
Adjoint administratif, GROUPE EPHESE, demeurant à GIZY.
- **Madame LEFEVRE Nadine née OSSELIN**
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à LEURY.
- **Monsieur LEGRAND Laurent**
Adjoint technique principal 1 cl, CA DU SAINT-QUENTINOIS, demeurant à SAINT-QUENTIN.
- **Madame LEJEUNE Séverine née HENOCQUE**
Infirmière, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L' AISNE, demeurant à SAINT-GOBAIN.
- **Monsieur LEMPEREUR Frédéric**
Ouvrier principal, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN, demeurant à NOUVION-LÉ-COMTE.

- Madame LENGRAND Béatrice née KICKENS

Adjoint territorial d'animation principal 2 cl, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LA SERRE, demeurant à TAVAUX-ET-PONTSERICOURT.

- Monsieur LHEUILLIER Ludovic

Adjoint technique principal 2 cl, CA DU SAINT-QUENTINOIS, demeurant à ARTEMPS.

- Madame LIENARD Émilie

Aide médico-psychologique, CENTRE HOSPITALIER LE NOUVION-EN-THIÉRACHE, demeurant à ÉTREUX.

- Madame LIENARD Hélène

Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER LE NOUVION-EN-THIÉRACHE, demeurant à BUIRONFOSSE.

- Monsieur LOISEAUX Denis

Premier adjoint au maire, COMMUNE DE MAGNY-LA-FOSSE, demeurant à MAGNY-LA-FOSSE.

- Monsieur MACQUART Guy

Adjoint technique principal 2 cl, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à GAUCHY.

- Madame MAGNY Céline

Aide soignante, GROUPE EPHESE, demeurant à CHAOURSE.

- Madame MAHON Laurence

Infirmière classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN, demeurant à MONTIGNY-EN-ARROUAISE.

- Madame MARIE Isabelle

Agent des services hospitaliers qualifié, CENTRE HOSPITALIER D'HIRSON - CHARLES BRISSET, demeurant à HIRSON.

- Madame MARQUET Corinne

Agent d'entretien titulaire, COMMUNE DE MONTECOURT-LIZEROLLES, demeurant à MONTECOURT-LIZEROLLES.

- Monsieur MASSON Sébastien

Adjoint technique principal 2 cl, CA DU PAYS DE MEAUX, demeurant à NOGENT-L'ARTAUD.

- Madame MAURICE Patricia

Infirmière, ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS, demeurant à CHÂTEAU-THIERRY.

- Madame MAZUREK Maryse née LERADE

Adjoint administratif principal, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L' AISNE, demeurant à CHAMPS.

- Monsieur MELIN François-Xavier

Adjoint technique principal 2 cl, GRAND SOISSONS AGGLOMÉRATION, demeurant à CUFFIES.

- Monsieur MERESSE Alexandre

Agent de maîtrise principal, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Madame MERINO-PEREZ Anne-Sophie née DECIS

Infirmière classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REIMS, demeurant à BAZOCHES-SUR-VESLES.

- Madame MINOUFLET Michèle née DE PRAET

Animateur principal, GROUPE EPHESE, demeurant à LA VILLE-AUX-BOIS-LES-DIZY.

- Madame MOINAT Sandrine née HADE

Auxiliaire puériculture principal 1 cl, DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS, demeurant à CHÉZY-SUR-MARNE.

- Monsieur MORENO Cédric

Adjoint administratif, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L' AISNE, demeurant à FRESSANCOURT.

- Monsieur MORET Patrick

Agent de maîtrise, COMMUNE D'HOLNON, demeurant à HOLNON.

- Madame NOUBEL Ghyslaine

Agent social principal 2 cl, CENTRE COMMUNAL D' ACTION SOCIALE, demeurant à LAON.

- Monsieur OGET Sébastien

Technicien territorial, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à CRÉCY-SUR-SERRE.

- Madame OSSET Sabrina

Assistant médico-administratif, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à WISSIGNICOURT.

- Madame PAPINUTTI Nadia née CAZE

Adjoint administratif, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à TROSLY-LOIRE.

- Monsieur PARISOT Bruno

Ouvrier principal, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L' AISNE, demeurant à VENDEUIL.

- Madame PATERNOSTRE Valérie née BELLAN

Agent des services hospitaliers qualifié classe normale, CENTRE HOSPITALIER LE NOUVION-EN-THIÉRACHE, demeurant à WASSIGNY.

- Madame PAYOT Dominique née SOULIER

Adjoint administratif, CENTRE COMMUNAL D' ACTION SOCIALE TERGNIER, demeurant à TERGNIER.

- Madame PERAIRE Cathy

Technicienne de laboratoire classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Madame PERIN Florence née LEDRUT

Adjoint administratif, COMMUNAUTÉ COMMUNES THIÉRACHE DU CENTRE, demeurant à MONDREPUIS.

- Monsieur PESTA Franck

Adjoint technique principal 2 cl, GRAND SOISSONS AGGLOMÉRATION, demeurant à CUISY-EN-ALMONT.

- Madame PETIT Nathalie née PRESSON

Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à CHIVRES-VAL.

- Madame PETIT Sandrine née BARON

Adjoint administratif principal, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Madame PIAT Séverine née VASSAUX

Auxiliaire de puériculture, GROUPE EPHESE, demeurant à PRÉMONT.

- Monsieur PIERIN Raymond

Conseiller municipal, COMMUNE DE MAGNY-LA-FOSSE, demeurant à MAGNY-LA-FOSSE.

- Madame PINTADO Nathalie née HUARD

Adjoint technique territorial principal 2 cl des établissements d'enseignement, RÉGION HAUTS-DE-FRANCE, demeurant à LA FERTÉ-MILON.

- Monsieur POITTE Jérôme

Agent des services hospitaliers, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Madame PRODON Nathalie

Rédacteur principal 1 cl, CA DU SAINT-QUENTINOIS, demeurant à MONTBREHAIN.

- Madame QUENTIN Coralie née BOULENGER

Adjoint administratif principal, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN, demeurant à LEVERGIES.

- Madame RACINE Sandrine

Adjoint administratif principal 2 cl, CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, demeurant à ITANCOURT.

- Madame RENAUD Catherine née BRETON

Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER D'HIRSON - CHARLES BRISSET, demeurant à HIRSON.

- Madame RENAUX Clarisse née FANTOLI

Infirmière classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN, demeurant à GAUCHY.

- Monsieur RICHARD Olivier

Adjoint technique territorial principal 1 cl, COMMUNE DE LAON, demeurant à LAON.

- Madame RIDOUX Noëlle née FORZY

Médecin territorial hors classe, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à JUMENCOURT.

- Monsieur RIGAUX Laurent

Adjoint technique principal 2 cl, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Madame RIVIERE Nicole née NOUVIAN

Adjoint administratif, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à BLÉRANCOURT.

- Madame ROHART Maryline née DELAHAYE

Assistante familiale, DÉPARTEMENT DE LA SOMME, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Madame ROUANET Hélène

Rédacteur principal 2 cl, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à ESTRÉES.

- Madame ROUSSEAU Muriel

Infirmière, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à SOISSONS.

- Monsieur ROUSSEAUX Christophe

Adjoint technique territorial principal 2 cl des établissements d'enseignement, RÉGION HAUTS-DE-FRANCE, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Monsieur ROUX Philippe

Adjoint technique, CA DU SAINT-QUENTINOIS, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Madame RUAMPS Angélique

Ouvrier principal, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN, demeurant à GRICOURT.

- Madame RUZZON Hélène née MOREL

Agent spécialisé principal 1 cl des écoles maternelles, COMMUNE DE LAON, demeurant à NEUVILLE-SUR-AILETTE.

- Monsieur SAUTY Emmanuel

Technicien des services opérationnels classe supérieure, VILLE DE PARIS, demeurant à NOGENT-L'ARTAUD.

- Monsieur SEGOVIA François-Xavier

Gardien brigadier police municipale, COMMUNE D'AULNAY-SOUS-BOIS, demeurant à LAON.

- Madame STRUVE Nathalie née ROUSSELLE

Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal 2 cl, COMMUNE DE GAUCHY, demeurant à ARTEMPS.

- Monsieur SYX Thierry

Adjoint technique principal 2 cl, COMMUNE DE CRÉPY-EN-VALOIS, demeurant à VILLERS-COTTERÊTS.

- Monsieur TABAI Brahim

Agent de maîtrise, CA DU SAINT-QUENTINOIS, demeurant à CHAUNY.

- Monsieur TARLIER Jérôme

Aide soignant, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN, demeurant à MOY-DE-L' AISNE.

- Madame TASSIN Karine née BURIDANT

Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à ANIZY-LE-GRAND.

- Madame TETART Séverine née LIENARD

Agent des services hospitaliers classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN, demeurant à HOLNON.

- Monsieur THEVENARD Jean-Marie

Agent des services hospitaliers classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Madame THIRLAND Christine

Agent social, CENTRE COMMUNAL D' ACTION SOCIALE, demeurant à CHAUNY.

- Monsieur THUILLIEZ Denis

Adjoint technique principal 1 cl, COMMUNE DE TERGNIER, demeurant à BARISIS.

- Madame TURGY Chantal

Agent des services hospitaliers qualifié, CENTRE RÉÉDUCATION RÉADAPTATION FONCTIONNELLE, demeurant à BICHANCOURT.

- Monsieur VAILLANT Frédéric

Chargé d'opération, OFFICE PUBLIC HABITAT AISNE, demeurant à CROUY.

- Monsieur VARLET Laurent

Technicien principal 2 cl, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à MORCOURT.

- Madame VENANT Liliane née ROUX

Adjoint technique principal 2 cl, COMMUNE DE CHÂTEAU-THIERRY, demeurant à COINCY.

- Monsieur VENET Christophe

Adjoint technique principal 1 cl, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à FRESNOY-LE-GRAND.

- Madame VERON Laëtitia

Infirmière, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L' AISNE, demeurant à MONTAIGU.

- Monsieur VERON Paul

Maire, COMMUNE DE CLAIRFONTAINE, demeurant à CLAIRFONTAINE.

- Madame VILLIN Caroline

Infirmière classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER D'HIRSON - CHARLES BRISSET, demeurant à FONTAINE-LES-VERVINS.

- Monsieur WATHIER Bruno

Ouvrier professionnel, GROUPE EPHESE, demeurant à GIZY.

- Monsieur WAUTERS Florent

Éboueur principal classe supérieure, VILLE DE PARIS, demeurant à AZY-SUR-MARNE.

- Monsieur WERY Philippe

Adjoint technique, CA DU SAINT-QUENTINOIS, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Madame WYSOCKI Janick

Infirmière, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L' AISNE, demeurant à MERLIEUX-ET-FOUQUEROLLES.

Article 2 : la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale VERMEIL est décernée à :

- Madame ADAM Isabelle

Assistante de direction, OFFICE PUBLIC HABITAT AISNE, demeurant à LAON.

- Madame AGASSE Nadia née BOUTARD

Aide soignante, MAISON DE RETRAITE DÉPARTEMENTALE DE L' AISNE, demeurant à FESTIEUX.

- Madame ANGLADE Nathalie née MANNIER

Cadre de santé, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à TERNY-SORNY.

- Madame AUDIN Véronique née GALANTIN

Attaché principal, GRAND SOISSONS AGGLOMÉRATION, demeurant à CUFFIES.

- Monsieur BARBET Gilbert

Adjoint technique principal 1 cl, CA DU SAINT-QUENTINOIS, demeurant à MÉZIÈRES-SUR-OISE.

- Madame BARDIN Marie-Christine née GRANDIN

Rédacteur principal 2 cl, COMMUNE DE CROUY, demeurant à CROUY.

- Madame BATILLOT Sylvie

Adjoint administratif principal 2 cl, COMMUNE DE SAINT-GOBAIN, demeurant à DEUILLET.

- Monsieur BEAUDOIN Jérôme

Ouvrier professionnel, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à CONDÉ-SUR-AISNE.

- Madame BEAUDOUD Maryvonne née LACHEVRE

Infirmière classe normale (cadre extinction), CENTRE HOSPITALIER DE LAON, demeurant à LAON.

- Madame BEAUMANN Frédérique

Adjoint d'animation principal 1 cl, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Madame BELIN Sylvie

Adjoint technique principal 1 cl, COMMUNE DE CHÂTEAU-THIERRY, demeurant à ESSÔMES-SUR-MARNE.

- Madame BEN TOUDERT Catherine

Agent des services hospitaliers qualifié classe normale, CENTRE HOSPITALIER DE FISMES, demeurant à BRAINE.

- Madame BERNARD Anne née DUTAILLY

Infirmière, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à VILLEMONTAIRE.

- Madame BERTIN Fabienne née CHEVALIER

Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à VENIZEL.

- Madame BERTRAND Florence née DEMARLY

Infirmière psychiatrique, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L' AISNE, demeurant à GRONARD.

- Monsieur BLONDELLE BOUREZ Marc

Adjoint technique principal 2 cl, COMMUNE DE LAON, demeurant à ATHIES-SOUS-LAON.

- Madame BLONDELLE Christiane née MAITRE

Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à COUCY-LE-CHÂTEAU-AUFFRIQUE.

- Madame BOIZARD Christiane née PEUGNIEZ

Adjoint administratif principal, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Madame BONNET Martine née RAVAUX

Aide soignante principale, CENTRE HOSPITALIER DE HIRSON - CHARLES BRISSET, demeurant à BEAUME.

- Madame BONNIERRE Odile

Technicienne paramédicale classe supérieure, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à BARENTON-BUGNY.

- **Madame BOUDINOT Nathalie née PONCHAUX**
Agent des services hospitaliers qualifié, MAISON DE RETRAITE DÉPARTEMENTALE DE L' AISNE, demeurant à MONCEAU-LES-LEUPS.

- **Monsieur BOUTON Alain**
Adjoint technique principal 2 cl, COMMUNE DE LAON, demeurant à LAON.

- **Madame BOUVIER Christelle**
Agent des services hospitaliers qualifié, MAISON DE RETRAITE DÉPARTEMENTALE DE L' AISNE, demeurant à BERTAUCOURT-ÉPOURDON.

- **Madame BROCARD Corinne née JANOT**
Secrétaire de mairie, COMMUNE DE PASSY-SUR-MARNE, demeurant à TRÉLOU-SUR-MARNE.

- **Monsieur CANCE Bruno**
Adjoint technique principal 2 cl, COMMUNE DE BRAINE, demeurant à BRAINE.

- **Madame CAPELLE Martine née LEFEVRE**
Adjoint administratif principal 1 cl, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à DALLON.

- **Monsieur CARLIER Rémi**
Adjoint au maire, COMMUNE DE MOLINCHART, demeurant à MOLINCHART.

- **Madame CARLIER Sylvie née FIQUET**
Cadre de santé, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à SOISSONS.

- **Madame CHALLE Sabrina née CLOUET**
Aide soignante principale, CENTRE HOSPITALIER DE HIRSON - CHARLES BRISSET, demeurant à HIRSON.

- **Madame CHICHMANIAN Laurence née LEGUEN**
Agent social principal 2 cl, CENTRE COMMUNALE D' ACTION SOCIALE TERGNIER, demeurant à TERGNIER.

- **Monsieur CLEMENT Yves**
Professeur classe normale, GRAND SOISSONS AGGLOMÉRATION, demeurant à CUFFIES.

- **Madame COLLERY Christine née GOGUILLON**
Agent des services hospitaliers qualifié classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER LE NOUVION-EN-THIÉRACHE, demeurant à BOUÉ.

- **Madame COMPANT Marie-Christine née COPIE**
Adjoint technique territorial principal 2 cl des établissements d' enseignement, RÉGION HAUTS-DE-FRANCE, demeurant à CHÂTEAU-THIERRY.

- **Monsieur COPPENS Michel**
Adjoint technique principal 2 cl, COMMUNE DE TERGNIER, demeurant à TERGNIER.

- **Monsieur CORDEBAR Sylvain**
Conseiller municipal, COMMUNE DE SERAIN, demeurant à SERAIN.
- **Monsieur CORNETTE Frédéric**
Éducateur des aps principal 1 cl, COMMUNE DE TERGNIER, demeurant à TERGNIER.
- **Madame CORTES Corinne née CAILLOT**
Infirmière classe supérieure, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à ESSÔMES-SUR-MARNE.
- **Madame CZARNY Nicole née LE DENMAT**
Adjoint administratif principal, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.
- **Madame DA GRAÇA Christiane**
Adjoint administratif principal 1cl, COMMUNE DE BRAINE, demeurant à BRAINE.
- **Madame DANIELE Donatella**
Infirmière anesthésiste, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN, demeurant à FRESNOY-LE-GRAND.
- **Madame DELENTE Viviane née BAILLY**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à CIRY-SALSOGNE.
- **Monsieur DELLOUE Stéphane**
Ouvrier principal 1 cl, CENTRE HOSPITALIER D'HIRSON - CHARLES BRISSET, demeurant à MONDREPUIS.
- **Madame DESSAIN Marie-Line née CHAILLOUX**
Adjoint administratif principal 1 cl, COMMUNE DE CROUY, demeurant à CROUY.
- **Madame DESUERT Lysiane**
Adjoint technique principal 2 cl, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.
- **Monsieur DEUDON Pascal**
Ingénieur territorial, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à SAINT-ERME-OUTRE-ET-RAMECOURT.
- **Madame DIOT Laure**
Adjoint technique territorial principal 2 cl des établissements d'enseignement, RÉGION HAUTS-DE-FRANCE, demeurant à VERVINS.
- **Monsieur DORDOLO Olivier**
Agent social, CENTRE D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE PARIS, demeurant à VILLERS-COTTERÊTS.
- **Madame DUGUÉ Élisabeth**
Adjoint administratif principal 2 cl, COMMUNE D'ACY, demeurant à ACY.

- Madame DUPRE Véronique

Agent des services hospitaliers qualifié classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER LE NOUVION-EN-THIÉRACHE, demeurant à LE NOUVION-EN-THIÉRACHE.

- Madame DUPREZ Murielle

Adjoint technique territorial principal 2 cl des établissements d'enseignement, RÉGION HAUTS-DE-FRANCE, demeurant à LA FERTÉ-MILON.

- Monsieur DURLIQUE Marc

Adjoint technique principal 2 cl, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Monsieur FLEURY Francis

Ouvrier principal 1 cl, CENTRE HOSPITALIER LE NOUVION-EN-THIÉRACHE, demeurant à HIRSON.

- Madame FORTIS Nathalie

Assistant médico-administratif, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à SOISSONS.

- Madame FOULON Nathaly née BADARD

Aide soignant, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à BELLEU.

- Madame GAUDEFROY Edith née BLERY

Aide soignante principale, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN, demeurant à SAVY.

- Madame GLADIEUX Chantal née BEURAIN

Adjoint administratif principal, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN, demeurant à SEBONCOURT.

- Madame GORET Florence née SAMPIETRO

Cadre de santé, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à CROUY.

- Madame GOSSET Nadine

Adjoint technique principal 1 cl, COMMUNE DE CHÂTEAU-THIERRY, demeurant à CHÂTEAU-THIERRY.

- Monsieur GRESSIER Denis

Adjoint technique principal 1 cl, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à BERRY-AU-BAC.

- Madame GRIGNY Delphine

Aide soignante principale, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN, demeurant à HOMBLIÈRES.

- Madame GUILLOT Lise née LEOGANE

Agent spécialisé des écoles maternelles principal 2 cl, COMMUNE DE SAINT QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- **Madame HANNECART Myriam née MESMAIN**
Adjoint des cadres hospitaliers, MAISON DE RETRAITE DÉPARTEMENTALE DE L' AISNE, demeurant à SAINT-ERME-OUTRE-ET-RAMECOURT.

- **Madame HAYOIS Claudie**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à BILLY-SUR-AISNE.

- **Monsieur HENOUX Frédéric**
Adjoint administratif principal 1 cl, COMMUNE DE CHÂTEAU-THIERRY, demeurant à CHEZY-SUR-MARNE.

- **Monsieur HIBLOT Pascal**
Adjoint administratif principal, CENTRE HOSPITALIER DE LAON, demeurant à PIERREPONT.

- **Madame HIERLE Sylvie née PRUD'HOMME**
Adjoint technique territorial principal 2 cl des établissements d'enseignement, RÉGION HAUTS-DE-FRANCE, demeurant à ÉPAUX-BEZU.

- **Madame HUET Élisabeth**
Médecin hors classe, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- **Madame JUELLE Anne-Catherine**
Assistant médico-administratif classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REIMS, demeurant à MAIZY.

- **Madame LACROIX Françoise née LEFEVRE**
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à CHAVIGNON.

- **Monsieur LAMAIRE Christophe**
Agent de maîtrise, COMMUNE DE BLANC-MESNIL, demeurant à CHARLY-SUR-MARNE.

- **Madame LARTIZIEN Nathalie née FRANCOIS**
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à BELLEU.

- **Monsieur LEGERE Florent**
Adjoint technique principal 1 cl, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à LEHAUCOURT.

- **Madame LEGLISE Sabrina**
Cadre de santé paramédical, CENTRE RÉÉDUCATION RÉADAPTATION FONCTION, demeurant à NOUVION-LE-COMTE.

- **Monsieur LE PROVOST Guy**
Maire, COMMUNE DE MONTCORNET, demeurant à MONTCORNET.

- **Monsieur LIEFOOGHE Alain**
Ingénieur en chef, GRAND SOISSONS AGGLOMÉRATION, demeurant à CUFFIES.

- Monsieur LIZERE Ludovic

Technicien hospitalier, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN, demeurant à VENDELLES.

- Madame MAGNABOSCO Isabelle

Aide soignante, MAISON DE RETRAITE DÉPARTEMENTALE DE L' AISNE, demeurant à ATHIES-SOUS-LAON.

- Monsieur MAGNIN Éric

Adjoint technique principal 1 cl, DÉPARTEMENT DE LA MARNE, demeurant à VILLERS-SUR-FÈRE.

- Madame MARTIN Christine

Cadre de santé, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à SOISSONS.

- Monsieur MASSEMIN Philippe

Conseiller municipal, COMMUNE DE SAINT-GENGOULPH, demeurant à SAINT-GENGOULPH.

- Madame MENET Christelle née LOCHERON

Aide soignante principale, CENTRE HOSPITALIER LE NOUVION-EN-THIÉRACHE, demeurant à BUIRONFOSSE.

- Monsieur MEURÉE Bernard

Premier adjoint au maire, COMMUNE DE MAGNY-LA-FOSSE, demeurant à MAGNY-LA-FOSSE.

- Monsieur MEZIERES Jacques

Ouvrier professionnel, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à PINON.

- Madame MILVILLE Maryline née GUYOT

Infirmière classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN, demeurant à GRICOURT.

- Madame MONA Isabelle née HAUET

Rédacteur principal 2 cl, CA DU SAINT-QUENTINOIS, demeurant à MORCOURT.

- Madame MONCHAUX Fabienne née LABARTHE

Première adjointe au maire, MAISON DE SANTÉ DE BOHAIN, demeurant à GRAND-VERLY.

- Madame MONEL Valérie

Infirmière, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à VAUXBUIN.

- Monsieur MONGUIN Jean-Marc

Rédacteur territorial principal 1 cl, COMMUNE DE BOHAIN-EN-VERMANDOIS, demeurant à FRESNOY-LE-GRAND.

- **Madame MONY Christine née SOMON**
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à CUFFIES.

- **Madame MOUCHERON Marie-Pierre**
Aide soignante principale, CENTRE HOSPITALIER LE NOUVION-EN-THIÉRACHE, demeurant à LE NOUVION-EN-THIÉRACHE.

- **Monsieur MOYART Jean-François**
Technicien principal 2 cl, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à HARLY.

- **Monsieur NAVARRE Claude**
Maire, COMMUNE DE MOLINCHART, demeurant à MOLINCHART.

- **Madame NOIROUX Annie née CROQUET**
Adjoint technique principal 1 cl des établissements d'enseignement, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à VERVINS.

- **Monsieur PASTISSIER Bruno**
Adjoint technique territorial principal 2 cl, COMMUNE DE BOHAIN-EN-VERMANDOIS, demeurant à BOHAIN-EN-VERMANDOIS.

- **Madame PEDROLLO Christine née PAVIE**
Rédacteur principal 2 cl, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à TERGNIER.

- **Monsieur PHILIPPOT Laurent**
Adjoint technique principal 1 cl, COMMUNE DE REIMS, demeurant à DRAVEGNY.

- **Monsieur PIPART Laurent**
Adjoint technique principal 1 cl, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- **Monsieur PLANCOULAINE Jean-Claude**
Conseiller municipal, COMMUNE D'ORIGNY-EN-THIÉRACHE, demeurant à ORIGNY-EN-THIERACHE.

- **Madame PLAQUET Florence née BOITELLE**
Aide soignante principale, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN, demeurant à PONTRU.

- **Madame PORREZ Albane**
Agent social, SI AIDE À DOMICILE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à GRUGIES.

- **Madame POUILLAUDE Nathalie née EMS**
Adjoint administratif principal 2 cl, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à NAUROY.

- **Madame RACINE Isabelle née GAUVAIN**
Infirmière classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN, demeurant à DALLON.

- **Madame RAFFARD Lucile**
Puéricultrice hors classe, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à COUVRELLES.

- Madame RAMOS Maria-Louisa

Infirmière, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN, demeurant à NEUVILLE-SAINT-AMAND.

- Monsieur RENARD Régis

Adjoint au directeur du patrimoine, OFFICE PUBLIC HABITAT AISNE, demeurant à SAMOUSSY.

- Monsieur RIVIERE Dominique

Ouvrier principal 2 cl, CENTRE HOSPITALIER DE HIRSON - CHARLES BRISSET, demeurant à LE NOUVION-EN-THIÉRACHE.

- Monsieur ROBINET Serge

Adjoint technique principal 2 cl, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Madame ROGER Barbara née WOIRRET

Chef de service de police, COMMUNE DE LAON, demeurant à MARCHAIS.

- Madame ROUSSY Annick

Cadre socio-éducatif, GROUPE EPHESE, demeurant à MONTAIGU.

- Madame ROUTA Myriam née PENVEN

Gestionnaire des marchés, OFFICE PUBLIC HABITAT AISNE, demeurant à CONDÉ-SUR-AISNE.

- Madame ROZEWICZ Violène

Adjoint technique territorial principal 2 cl des établissements d'enseignement, RÉGION HAUTS-DE-FRANCE, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Monsieur RUBERT Dominique

Infirmier cadre de santé, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Madame SABLON Sylvie née HOME

Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à BELLEU.

- Monsieur SALAUN Marc

Chef d'agence, OFFICE PUBLIC HABITAT AISNE, demeurant à HIRSON.

- Madame SAN JUAN Aline

Adjoint administratif principal 2 cl, DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS, demeurant à BLESME.

- Madame SASSI Nadia

Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à SOISSONS.

- Monsieur SOYEZ Hubert

Adjoint des cadres classe exceptionnelle, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN, demeurant à ESSIGNY-LE-GRAND.

- Monsieur STIER Christian

Technicien principal 1 cl, CA DU SAINT-QUENTINOIS, demeurant à BERTAUCOURT-ÉPOURDON.

- Monsieur TALAR André

Ouvrier principal, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à SOISSONS.

- Madame TOURNAY Nathalie

Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER DE VERVINS, demeurant à LAIGNY.

- Monsieur VANDENBUCLKE Thierry

Maire, COMMUNE DE MAGNY-LA-FOSSE, demeurant à MAGNY-LA-FOSSE.

- Monsieur VELLEINE Claude

Agent de maîtrise principal, COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND REIMS, demeurant à BRUYÈRES-ET-MONTBÉRAULT.

- Monsieur VERCELLI Daniel

Agent de maîtrise, COMMUNE DE CHÂTEAU-THIERRY, demeurant à CHÂTEAU-THIERRY.

- Madame ZAWADZKI Marie-Thérèse

Adjoint technique principal 2 cl, COMMUNE DE CHÂTEAU-THIERRY, demeurant à CHÂTEAU-THIERRY.

Article 3 : la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale OR est décernée à :

- Monsieur AUBERT Alain

Technicien principal 2 cl, COMMUNE DE CHÂTEAU-THIERRY, demeurant à MONT-SAINT-PÈRE.

- Madame AUBERT Christine née ALTABURU

Adjoint technique territorial principal 1cl, COMMUNE DE CHÂTEAU-THIERRY, demeurant à MONT-SAINT-PÈRE.

- Monsieur BAUER Philippe

Agent de maîtrise, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à CHAUNY.

- Madame BELLANGER Nathalie

Agent des services hospitaliers qualifié, CENTRE HOSPITALIER DE HIRSON - CHARLES BRISSET, demeurant à HIRSON.

- Monsieur BEREZAY Olivier

Manipulateur cadre de santé, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à SOISSONS.

- **Madame BERIOT Pascale née DELILLE**
Atsem principal 2 cl, COMMUNE DE TERGNIER, demeurant à TERGNIER.

- **Madame BERTRAND Sylvie née DELABY**
Rédacteur principal 1 cl, COMMUNE DE TERGNIER, demeurant à AUTREVILLE.

- **Madame BOCHEUX Sylvie**
Aide soignante principale, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN,
demeurant à HARLY.

- **Madame BOURGEOIS Sylvie née BUSATO**
Agent des services hospitalier, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS,
demeurant à BELLEU.

- **Monsieur BOURILLON Christophe**
Agent de maîtrise principal, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN,
demeurant à MÉZIÈRES-SUR-OISE.

- **Madame BRUNEL Dominique née HULIN**
Rédacteur principal 1 cl, CA DU SAINT-QUENTINOIS, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- **Madame BUISSON Nathalie**
Adjoint administratif, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à
SOISSONS.

- **Madame BULTOT Véronique née RENDU**
Infirmière classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN,
demeurant à LESQUIELLES-SAINT-GERMAIN.

- **Madame CAUET Françoise**
Adjoint administratif principal 1 cl, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à
SAINT-QUENTIN.

- **Monsieur CAUET Serge**
Aide soignant, TEMPS DE VIE (DEVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS), demeurant
à SAINT-QUENTIN.

- **Madame CHAPEAU Michelle née MONTIERT**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à BRAYE.

- **Monsieur CLARET Laurent**
Adjoint technique principal 1 cl, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à LA
CROIX-SUR-OURCQ.

- **Monsieur CLAUET Philippe**
Adjoint technique principal 2 cl, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE
L'OISE, demeurant à SÉRY-LES-MÉZIÈRES.

- **Madame COLLIGNON Jocelyne**
Sage femme cadre de santé, CENTRE HOSPITALIER DE HIRSON - CHARLES
BRISSET, demeurant à HIRSON.

- Madame CORDOVILLA Asuncion

Infirmière anesthésiste, GRAND HÔPITAL DE L'EST FRANCILIEN, demeurant à CHÂTEAU-THIERRY.

- Monsieur COTTRET Gilles

Technicien supérieur hospitalier, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Madame CUS Christine

Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à SOISSONS.

- Madame DELAPORTE Betty

Chargé des ressources humaines, OFFICE PUBLIC HABITAT AISNE, demeurant à LAON.

- Monsieur DENEAX José

Adjoint technique principal 2 cl, COMMUNE DE LAON, demeurant à CHAMBRY.

- Monsieur DERQUENNE Patrick

Éducateur aps principal 1 cl, GRAND SOISSONS AGGLOMÉRATION, demeurant à MERCIN-ET-VAUX.

- Madame DESTRAIN Florence

Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à SOISSONS.

- Madame DEVAUX Martine née MENSUELLE

Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER DE HIRSON - CHARLES BRISSET, demeurant à HIRSON.

- Madame DIAZ Christine

Adjoint administratif, CENTRE HOSPITALIER GENERAL DE SOISSONS, demeurant à CHASSEMY.

- Monsieur DOLLE Maurice

Adjoint technique principal 1 cl, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à URVILLERS.

- Madame DRAGON Marie-France

Adjoint technique principal 2 cl, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Madame DROIT Martine née RZEPECKI

Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à AMBLENY.

- Madame DUARTE Isabelle née CARRE

Assistant socio-éducatif, GROUPE EPHESE, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Madame DUMONT Catherine

Agent social territorial - fonctions auxiliaire de vie sociale, CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, demeurant à BOHAIN-EN-VERMANDOIS.

- Madame DUPONT Brigitte née LEFEBVRE

Rédacteur principal 1 cl, COMMUNE DE GUISE, demeurant à TERGNIER.

- Monsieur FLACH Bernard

Infirmier anesthésiste cadre de santé, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN, demeurant à PONTRUET.

- Madame FONTAINE Marie-Françoise née LENIK

Adjoint technique principal 1 cl, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à FRESNOY-LE-GRAND.

- Madame FRANCOIS Pascale

Infirmière cadre supérieur de santé, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN, demeurant à GUIVRY.

- Madame FRESSANCOURT Isabelle née COLLIGNON

Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à CIRY-SALSOGNE.

- Madame GERARD Frédérique

Préparatrice pharmacie classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER DE HIRSON - CHARLES BRISSET, demeurant à HIRSON.

- Monsieur GUICHON Laurent

Ouvrier principal, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à POMMIERS.

- Madame GUILAIN Dominique née LEDOUX

Rédacteur territorial, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à LAON.

- Monsieur HENNECHART Patrice

Agent de maîtrise, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Madame HOBE Catherine

Assistant médico-administratif, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à PONT-SAINT-MARD.

- Madame HOÉ Marie-Line née BELLOUIN

Agent spécialisé 2 cl des écoles maternelles, COMMUNE DE SAINT-GOBAIN, demeurant à SAINT-GOBAIN.

- Madame HUBERT Marie-Annick née LECLERE

Adjoint administratif principal 1 cl, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à LEMÉ.

- Madame JANEAU Bernadette

Auxiliaire de puériculture, GROUPE EPHESE, demeurant à MONCEAU-SUR-OISE.

- **Madame LAFOURCADE Nadine née CALUWE**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à
MERCIN-ET-VAUX.

- **Madame LANGLOIS Lysiane née LOBGEAIS**
Adjoint technique principal 2 cl, COMMUNE DE CHAUNY, demeurant à CONDREN.

- **Madame LECART Chantal née BAILLY**
Assistant socio-éducatif classe exceptionnelle, DÉPARTEMENT DE L' AISNE,
demeurant à ATHIES-SOUS-LAON.

- **Monsieur LEFORT Franck**
Agent de maîtrise principal, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à
VAUXAILLON.

- **Monsieur LEFRANC Thierry**
Ouvrier professionnel qualifié, MAISON DE RETRAITE DÉPARTEMENTALE DE
L' AISNE, demeurant à LAON.

- **Madame LEGER Francine née LARDINOIS**
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à
NOUVION-LE-VINEUX.

- **Madame LEGRAND Jeanne**
Assistant de conservation principal 1 cl, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à LA
BOUTEILLE.

- **Monsieur LEURS Éric**
Assistant d'enseignement artistique principal 1 cl, COMMUNE DE CHÂTEAU-
THIERRY, demeurant à GRISOLLES.

- **Madame LHOMME Nelly**
Infirmière classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER DE HIRSON - CHARLES
BRISSET, demeurant à BUIRE.

- **Monsieur LOUIS Jacques**
Technicien principal 2 cl, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à BILLY-SUR-
AISNE.

- **Madame MALOUM Malika**
Aide soignante principale, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN,
demeurant à SAINT-QUENTIN.

- **Madame MOREIRA Béatrice née RIFFLARD**
Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à
SOISSONS.

- **Madame NOVAKOWSKI Élisabeth née LEFEVRE**
Adjoint administratif, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à
CELLES-SUR-AISNE.

- **Monsieur NOWACKI Franck**
Ouvrier principal, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à ACY.

- **Madame OTHELET Corinne**
Adjoint administratif principal, CENTRE HOSPITALIER DE HIRSON - CHARLES BRISSET, demeurant à HIRSON.

- **Madame PATA Laurence née ANDRE**
Assistant médico-administratif, CENTRE HOSPITALIER DE LAON, demeurant à CHAMBRY.

- **Madame PEZET Bernadette née DUBOIS**
Ouvrier principal, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN, demeurant à LEHAUCOURT.

- **Monsieur PICARD Éric**
Agent de maîtrise principal, COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND REIMS, demeurant à NEUFCHÂTEL-SUR-AISNE.

- **Madame PIERRE Sandrine née PLATEAUX**
Infirmière classe normale, CENTRE RÉÉDUCATION RÉADAPTATION FONCTIONNELLE, demeurant à BICHANCOURT.

- **Madame REK Catherine née LAURENT**
Adjoint principal 1 cl, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à SAVY.

- **Madame RIBES Pascale**
Adjoint administratif principal 1 cl, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE LAON, demeurant à LAON.

- **Madame ROELAND Élisabeth**
Assistant médico-administratif classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER DE HIRSON - CHARLES BRISSET, demeurant à HIRSON.

- **Madame ROQUE Marie-Antoinette née LAGNEAUX**
Aide soignante principale, CENTRE HOSPITALIER DE LAON, demeurant à COUVRON-ET-AUMENCOURT.

- **Madame SCAT Catherine née PADIEU**
Adjoint technique principal 1 cl, DÉPARTEMENT DE L' AISNE, demeurant à NEUILLY-SAINT-FRONT.

- **Monsieur SPASSOFF Christophe**
Adjoint technique, COMMUNE DE ROSNY-SOUS-BOIS, demeurant à SOISSONS.

- **Madame STORME Martine née HUYART**
Infirmière classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN, demeurant à BEAUREVOIR.

- **Madame SZEWCOW Corinne née DOUBLET**
Aide soignante principale, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN, demeurant à ESTRÉES.

- Madame TRANCOIS Murielle née GORDIEN

Cadre socio-éducatif, GROUPE EPHESE, demeurant à LE NOUVION-EN-THIÉRACHE.

- Madame TURPIN Catherine née FIX

Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à SOISSONS.

- Madame VANNIEUWENHUYSE Isabelle née GODAT

Aide soignante auxiliaire puéricultrice, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL ST QUENTIN, demeurant à ARTEMPS.

- Monsieur VIEVILLE Fabrice

Adjoint technique principal 1 cl, COMMUNE DE CHAUNY, demeurant à CHAUNY.

- Madame VISAC Zarah née ZATAR

Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE SOISSONS, demeurant à VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN.

- Monsieur WALME Joël

Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE TERGNIER, demeurant à URVILLERS.

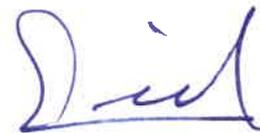
- Monsieur XAVIER Patrick

Technicien patrimoine, OFFICE PUBLIC HABITAT AISNE, demeurant à LAON.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier 80000 AMIENS, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 5 : Monsieur le sous-préfet, directeur de cabinet, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

À Laon, mardi 1^{er} décembre 2020



Ziad Khoury

Secrétariat général
de la Préfecture du Nord

Direction
des relations avec les
collectivités territoriales

Bureau de l'intercommunalité et
des finances locales

**Arrêté interdépartemental constatant l'adhésion de la Métropole européenne de Lille
issue de la fusion de la Communauté de communes de la Haute Deûle
et de la Métropole européenne de Lille
au Syndicat mixte d'assainissement et de distribution d'eau du Nord (SIDEN-SIAN)**

Le Préfet de la région Hauts-de-France
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

La Préfète de la Somme
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Le Préfet du Pas-de-Calais
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Le Préfet de l'Aisne
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi d'orientation n° 88-13 du 5 janvier 1988 d'amélioration de la décentralisation ;

Vu la loi n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la république ;

Vu la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale ;

Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 sur la démocratie de proximité ;

Vu la loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 « urbanisme et habitat » ;

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 2012-281 du 29 février 2012 visant à assouplir les règles relatives à la refonte de la carte intercommunale ;

Vu la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles (MAPTAM) ;

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) ;

Vu le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du Président de la République en date du 21 avril 2016 portant nomination de M. Michel LALANDE, Préfet de la Région des Hauts-de-France, Préfet du Nord ;

Vu le décret du Président de la République en date du 7 novembre 2019 portant nomination de M. Ziad KHOURY en qualité de Préfet de l'Aisne ;

Vu le décret du Président de la République en date du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Louis LE FRANC en qualité de Préfet du Pas-de-Calais ;

Vu le décret du Président de la République en date du 4 janvier 2019 portant nomination de Mme Muriel NGUYEN en qualité de Préfète de la Somme ;

Vu l'arrêté préfectoral du 31 août 2020 portant délégation de signature à Monsieur Simon FETET, Secrétaire Général de la Préfecture du Nord ;

Vu l'arrêté préfectoral du 24 août 2020 portant délégation de signature à M. Alain CASTANIER, Secrétaire général de la Préfecture du Pas-de-Calais ;

Vu l'arrêté préfectoral du 7 février 2020 donnant délégation de signature à Mme Myriam GARCIA, secrétaire générale de la préfecture de la Somme ;

Vu l'arrêté préfectoral du 21 septembre 2020 portant délégation de signature à M. Pierre LARREY, Sous-Préfet, Secrétaire général de la préfecture de l'Aisne ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 21 novembre 2008 portant modifications statutaires du Syndicat intercommunal d'assainissement du Nord (SIAN) et création du Syndicat mixte d'assainissement et de distribution d'eau du Nord (SIDEN-SIAN) ;

Vu les arrêtés interdépartementaux successifs portant modifications statutaires du Syndicat mixte d'assainissement et de distribution d'eau du Nord (SIDEN-SIAN) ;

Vu l'arrêté portant préfectoral du 25 octobre 2019 portant création à compter du 14 mars 2020 de la Métropole issue de la fusion de la Communauté de communes de la Haute Deûle et de la Métropole européenne de Lille ;

Considérant que l'article L.5217-7 IV bis du code général des collectivités territoriales (CGCT) dispose que « *Par dérogation aux II à IV du présent article, lorsqu'un syndicat exerçant une compétence en matière d'eau ou d'assainissement regroupe des communes appartenant à trois établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre au moins à la date du transfert de cette compétence à la métropole, la métropole est substituée, au sein du syndicat, aux communes qui la composent, dans les conditions prévues au second alinéa du II. Toutefois, après avis de la commission départementale de la coopération intercommunale, le représentant de l'Etat peut autoriser la métropole à se retirer du syndicat au 1er janvier de l'année qui suit la date du transfert de la compétence, dans les conditions prévues au premier alinéa du même II.* » et que le VII du même article dispose que « *Le présent article est également applicable lorsqu'un établissement public de coopération intercommunale fusionné pour constituer la métropole était membre d'un syndicat mixte.* »

Vu la délibération du conseil métropolitain de la Métropole européenne de Lille en date du 21 juillet 2020 approuvant son adhésion au Syndicat mixte d'assainissement et de distribution d'eau du Nord (SIDEN-SIAN) ;

Sur proposition des Secrétaires généraux des Préfectures de l'Aisne, du Nord, du Pas-de-Calais, et de la Somme ;

ARRETEMENT :

Article 1 : La Métropole européenne de Lille issue de la fusion de la Communauté de communes de la Haute Deûle et de la Métropole européenne de Lille adhère au Syndicat mixte d'assainissement et de distribution d'eau du Nord (SIDEN-SIAN), pour la compétence « Eau potable » à compter du 14 mars 2020 en adhésion directe pour 23 de ses communes :

Baisieux, Bouvines, Chereng, Deulemont, Emmerin, Erquinghem-Lys, Escobecques, Frelinghien, Hantay, Herlies, Houplin-Ancoisne, Illies, Marquillies, Noyelles-Les-Seclin, Peronne-en-Mélantois, Sailly-Lez-Lannoy, Sainghin-en-Mélantois, Salomé, Vendeville, Verlinghem, Warneton, Wicres et Willems

et en représentation-substitution pour 6 de ses communes : Aubers, Bois-Grenier, Fromelles, Le Maisnil, Radinghem-en-Weppes et Carnin.

Article 2 : Conformément à l'article R. 421-1 du Code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application « Télérecours Citoyen » accessible sur le site www.telerecours.fr.

Article 3 : Les Secrétaires généraux des Préfectures de l'Aisne, du Nord, du Pas-de-Calais, et de la Somme, le Président du Syndicat mixte d'assainissement et de distribution d'eau du Nord (SIDEN-SIAN), le Président de la Métropole européenne de Lille, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des quatre Préfectures et dont copie sera adressée :

- au Président de la Chambre Régionale des Comptes des Hauts-de-France,
- au Directeur Régional des Finances Publiques des Hauts-de-France et du département du Nord,
- au Directeur départemental des territoires et de la mer du Nord.

Fait à Lille, le **02 NOV. 2020**

Le Préfet de l'Aisne

Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général

Pierre LARREY

Le Préfet du Nord

Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général

Simon FETET

Le Préfet du Pas-de-Calais

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général

Alain CASTANIER

La Préfète de la Somme

Pour la Préfète et par délégation
la Secrétaire Générale

Myriam GARCIA

2020-62

Secrétariat général
de la Préfecture du Nord

Direction
des relations avec les
collectivités territoriales

Bureau de l'intercommunalité et
des finances locales

**Arrêté interdépartemental portant transfert des compétences
« assainissement collectif » et « assainissement non collectif »
des communes de Morbecque et Steenbecque au Syndicat mixte
d'assainissement et de distribution d'eau du Nord (SIDEN-SIAN)**

Le Préfet de la région Hauts-de-France
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

La Préfète de la Somme
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Le Préfet du Pas-de-Calais
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Le Préfet de l'Aisne
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi d'orientation n° 88-13 du 5 janvier 1988 d'amélioration de la décentralisation ;

Vu la loi n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la république ;

Vu la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale ;

Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 sur la démocratie de proximité ;

Vu la loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 « urbanisme et habitat » ;

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 2012-281 du 29 février 2012 visant à assouplir les règles relatives à la refonte de la carte intercommunale ;

Vu la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) ;

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) ;

Vu le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du Président de la République en date du 21 avril 2016 portant nomination de M. Michel LALANDE, Préfet de la Région des Hauts-de-France, Préfet du Nord ;

Vu le décret du Président de la République en date du 7 novembre 2019 portant nomination de M. Ziad KHOURY en qualité de Préfet de l'Aisne ;

Vu le décret du Président de la République en date du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Louis LE FRANC en qualité de Préfet du Pas-de-Calais ;

Vu le décret du Président de la République en date du 4 janvier 2019 portant nomination de Mme Muriel NGUYEN en qualité de Préfète de la Somme ;

Vu l'arrêté préfectoral du 31 août 2020 portant délégation de signature à Monsieur Simon FETET, Secrétaire Général de la Préfecture du Nord;

Vu l'arrêté préfectoral du 24 août 2020 portant délégation de signature à M. Alain CASTANIER, Secrétaire général de la Préfecture du Pas-de-Calais ;

Vu l'arrêté préfectoral du 7 février 2020 donnant délégation de signature à Mme Myriam GARCIA, secrétaire générale de la préfecture de la Somme ;

Vu l'arrêté préfectoral du 21 septembre 2020 portant délégation de signature à M. Pierre LARREY, Sous-Préfet, Secrétaire général de la préfecture de l'Aisne ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 21 novembre 2008 portant modifications statutaires du Syndicat intercommunal d'assainissement du Nord (SIAN) et création du Syndicat mixte d'assainissement et de distribution d'eau du Nord (SIDEN-SIAN) ;

Vu les arrêtés interdépartementaux successifs portant modifications statutaires du Syndicat mixte d'assainissement et de distribution d'eau du Nord (SIDEN-SIAN) ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 4 mars 2003 portant création du Syndicat intercommunal d'assainissement des communes de Morbecque et Steenbecque ;

Vu l'arrêté préfectoral du 4 mars 2016 approuvant le Schéma départemental de coopération intercommunale (SCDCI) du département du Nord ;

Vu l'arrêté préfectoral du 30 décembre 2016 portant extension du périmètre du Syndicat mixte d'assainissement et de distribution d'eau du Nord (SIDEN-SIAN) au Syndicat Intercommunal d'Assainissement des communes, par voie de conséquence dissolution du SIAMS et concomitamment adhésion des deux communes membres du SIAMS, Morbecque et Steenbecque au SIDEN-SIAN ;

Vu le jugement rendu le 31 décembre 2019 par le tribunal administratif prononçant l'annulation à compter du 15 septembre 2020 de l'arrêté préfectoral précité du 30 décembre 2016 dont les communes de Morbecque et Steenbecque étaient membres pour les compétences « Assainissement collectif », « Assainissement non collectif » et « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines » ; qu'il résulte de ce jugement qu'à compter du 15 septembre 2020, le SIAMS sera reformé entre les communes de Morbecque et Steenbecque ; qu'à compter de cette même date, les deux communes ne seront donc plus membres du SIDEN-SIAN pour les compétences citées ;

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2020 portant dissolution du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Morbecque et Steenbecque (SIAMS) reformé suite au jugement du tribunal administratif du 31 décembre 2019 ; considérant qu'il résulte de cet arrêté que les compétences « assainissement collectif », « assainissement non collectif » et « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines » sont restituées aux communes ;

Vu les délibérations du 9 juillet 2020 du Comité syndical du SIDEN-SIAN sollicitant le transfert par les communes de Morbecque et Steenbecque des compétences « Assainissement collectif » (C2) et « Assainissement non collectif » (C3) simultanément à la dissolution du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Morbecque et Steenbecque (SIAMS) ;

Vu la délibération du 25 juillet 2020 de la commune de Morbecque approuvant le transfert au SIDEN-SIAN des compétences « Assainissement collectif » et « Assainissement non collectif » simultanément à la dissolution du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Morbecque et Steenbecque (SIAMS) ;

Vu la délibération du 03 septembre 2020 de la commune de Steenbecque approuvant le transfert des compétences « Assainissement collectif » et « Assainissement non collectif » simultanément à la dissolution du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Morbecque et Steenbecque (SIAMS) ;

Considérant les dispositions du sous-article V.2.2 « Modalités de transfert d'une nouvelle compétence au Syndicat » des statuts du SIDEN-SIAN, à savoir « *Lorsqu'un membre du Syndicat ne lui a transféré qu'une partie seulement des compétences que le Syndicat est habilité à exercer, il peut, à tout instant, solliciter le transfert au Syndicat d'une ou plusieurs compétences supplémentaires. Toutefois, le transfert d'une compétence supplémentaire est subordonné au consentement du Comité du Syndical. Cette décision ne requiert pas la consultation des membres du Syndicat. Les délibérations concordantes du Comité du Syndicat et de l'organe délibérant du membre du Syndicat sollicitant ce transfert sont transmises au Contrôle de Légalité. La décision effective du transfert de cette nouvelle compétence est alors prise par arrêté du ou des représentants de l'Etat dans le ou les départements concernés ;*

Considérant l'absence de délibération des communes de Morbecque et Steenbecque approuvant le transfert de la compétence « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines » ;

Sur proposition des Secrétaires généraux des Préfectures de l'Aisne, du Nord, du Pas-de-Calais, et de la Somme ;

ARRÊTENT

Article 1 : Sont autorisés, à compter du 15 septembre 2020, les transferts par les communes de Morbecque et Steenbecque des compétences « Assainissement collectif » (C2) et « Assainissement non collectif » (C3) au Syndicat mixte d'assainissement et de distribution d'eau du Nord (SIDEN-SIAN).

Article 2 : Les communes de Morbecque et Steenbecque conservent l'exercice de la compétence « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines ».

Article 3 : Les transferts de compétences s'effectuent dans les conditions financières et patrimoniales prévues aux cinquième et sixième alinéas de l'article L.5211-17 du CGCT.

Les transferts de biens relatifs aux réseaux dans les zones d'aménagement concerté et les zones d'activité économique seront opérés selon les mêmes modalités que dans les autres parties du territoire.

Le transfert entraîne de plein droit l'application à l'ensemble des biens, équipements et services publics, nécessaires à leur exercice, ainsi qu'à l'ensemble des droits et obligations qui leur sont attachés à la date du transfert, des dispositions des trois premiers alinéas de l'article L.1321-1, des deux premiers alinéas de l'article L.1321-2 et des articles L.1321-3 L.1321-4 et L.1321-5 du CGCT.

L'EPCI est substitué de plein droit, à la date du transfert de compétences, aux communes qui le composent dans toutes leurs délibérations et tous leurs actes.

Les contrats sont exécutés dans les conditions antérieures jusqu'à leur échéance, sauf accord contraire des parties. La substitution de personne morale aux contrats conclus par les communes n'entraîne aucun droit à résiliation ou à indemnisation pour le cocontractant. La commune qui transfère la compétence informe les cocontractants de cette substitution.

Article 4 : Conformément à l'article R. 421-1 du Code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application « Télérecours Citoyen » accessible sur le site www.telerecours.fr.

Article 5 : Les Secrétaires généraux des Préfectures de l'Aisne, du Nord, du Pas-de-Calais, et de la Somme, le Président du SIDEN-SIAN, les Maires des communes de Morbecque et Steenbecque sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des quatre Préfectures et dont copie sera adressée :

- au Président de la Chambre Régionale des Comptes des Hauts-de-France,
- au Directeur Régional des Finances Publiques des Hauts-de-France et du département du Nord,
- au Directeur départemental des territoires et de la mer du Nord.

Fait à Lille, le 02 NOV 2020

Le Préfet de l'Aisne

Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général


Pierre LARREY

Le Préfet du Nord

Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général


Simon FETET

Le Préfet du Pas-de-Calais

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général


Alain CASTANIER

La Préfète de la Somme

Pour la Préfète et par délégation
la Secrétaire Générale


Myriam GARCIA



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Préfecture du Nord
Préfecture de l'Aisne**

Sous-Préfecture
d'Avesnes-sur-Helpe

Bureau des relations
avec les collectivités
territoriales,
de l'aménagement et du
développement durable

**Arrêté interdépartemental portant extension du périmètre
du Syndicat mixte d'aménagement et d'entretien des cours d'eau de l'Avesnois
(SMAECEA)**

Le Préfet de la Région Hauts-de-France
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

Le Préfet de l'Aisne
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la loi d'orientation n° 88-13 du 5 janvier 1988 portant amélioration de la décentralisation ;

VU la loi n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;

VU la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale ;

VU la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 sur la démocratie de proximité ;

VU la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

VU la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales ;

VU la loi n° 2012-281 du 29 février 2012 visant à assouplir les règles relatives à la refonte de la carte intercommunale ;

VU la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) ;

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) ;

VU le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du Président de la République en date du 21 avril 2016 portant nomination de M. Michel LALANDE, Préfet de la Région des Hauts-de-France, Préfet du Nord ;

VU le décret du Président de la République en date du 7 novembre 2019 portant nomination de M. Ziad KHOURY en qualité de Préfet de l'Aisne ;

VU l'arrêté préfectoral du 31 août 2020 portant délégation de signature à M. Simon FETET, Secrétaire général de la Préfecture du Nord ;

VU l'arrêté préfectoral du 21 septembre 2020 portant délégation de signature à M. Pierre LARREY, Sous-Préfet, Secrétaire général de la préfecture de l'Aisne ;

VU l'arrêté préfectoral du 30 mai 2013, complété par l'arrêté préfectoral du 23 décembre 2013, portant création d'un nouveau syndicat mixte issu de la fusion du Syndicat intercommunal d'entretien et d'aménagement des cours d'eau de l'Avesnois et du Syndicat intercommunal pour l'aménagement et l'entretien de la Vieille Sambre ;

VU les arrêtés successifs portant modifications statutaires du Syndicat mixte d'aménagement et d'entretien des cours d'eau de l'Avesnois (SMAECEA) ;

VU l'arrêté préfectoral du 26 décembre 2018 portant transformation de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis en Communauté d'Agglomération à compter du 1^{er} janvier 2019 ;

VU l'arrêté interdépartemental du 1^{er} août 2019 portant extension du périmètre et transfert de l'intégralité de la compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » GEMAPI au Syndicat mixte d'aménagement et d'entretien des cours d'eau de l'Avesnois (SMAECEA) ;

VU la délibération du 26 septembre 2018 de la Communauté de communes Thiérache Sambre et Oise sollicitant son adhésion au Syndicat mixte d'aménagement et d'entretien des cours d'eau de l'Avesnois (SMAECEA) pour la partie de territoire des communes, située dans le bassin versant de la Sambre, de Etreux, Hannapes, Ribeaupville, Saint-Martin Rivière, Vénérolles et Wassigny, pour l'intégralité du territoire de la commune de Oisy et décidant de transférer l'intégralité de la compétence en matière de GEMAPI au Syndicat mixte d'aménagement et d'entretien des cours d'eau de l'Avesnois (SMAECEA), notifiée le 20 novembre 2019 par courrier du Président à ses communes membres subordonnant l'adhésion de la Communauté de communes Thiérache Sambre et Oise au Syndicat mixte d'aménagement et d'entretien des cours d'eau de l'Avesnois (SMAECEA) à l'accord de ses communes membres en application des dispositions de l'article L.5214-27 du CGCT ;

Considérant qu'en application de l'article L.5214-27 du CGCT, à moins de dispositions contraires, confirmées par la décision institutive, l'adhésion de la communauté de communes à un syndicat mixte est subordonnée à l'accord des communes membres de la communauté de communes donné dans les conditions de majorité qualifiée requise pour la création de la communauté » ;

VU les délibérations favorables des conseils municipaux des communes d'Aisonville et Bernoville (06/02/2019), Bernot (24/09/2020), Chigny (17/01/2020), Etreux (25/09/2020), Grougis (25/09/2020), Guise - Avis Liant (16/12/2019), Hannapes (28/11/2019), Hauteville (09/12/2019), Lavaqueresse (13/02/2020), Marly Gomont (03/12/2019), Mennevret (26/11/2019), Noyales (29/11/2019), Petit Verly (09/11/2019), Proix (19/12/2019), Ribeaupville (17/10/2019), Romery (18/09/2020), Saint Martin Rivière (07/11/2019), Vadencourt (30/09/2020), Vaux Andigny (03/12/2019), Villers Les Guise (27/01/2020) et Wassigny (19/12/2019), membres de la Communauté de communes Thiérache Sambre et Oise, se prononçant sur l'adhésion de la communauté de communes Thiérache Sambre et Oise et le transfert de la compétence GEMAPI au Syndicat mixte d'aménagement et d'entretien des cours d'eau de l'Avesnois (SMAECEA) ;

VU la décision favorable du 4 avril 2019 du comité syndical du Syndicat mixte d'aménagement et d'entretien des cours d'eau de l'Avesnois (SMAECEA) ;

VU les décisions favorables des conseils communautaires de la Communauté d'agglomération du Caudrésis et du Catésis (08/07/2019), de la Communauté de communes du Sud Avesnois (17/06/2019), de la Communauté de communes Thiérache du Centre (20/06/2019) et de la Communauté de communes du Coeur de l'Avesnois (27/06/2019) ;

VU les décisions réputées favorables de la Communauté d'agglomération Maubeuge-Val de Sambre et de la Communauté de communes du Pays de Mormal ;

Considérant que les conditions de majorité qualifiée requises par les articles L.5211-18 et L.5214-27 du Code général des collectivités territoriales sont remplies ;

Sur proposition des Secrétaires généraux des Préfectures du Nord et de l'Aisne, des Sous-préfets d'Avesnes-sur-Helpe et de Vervins ;

ARRÊTENT

ARTICLE 1 – Il est pris acte, à compter du présent arrêté, de l'adhésion de la Communauté de communes Thiérache Sambre et Oise au Syndicat mixte d'aménagement et d'entretien des cours d'eau de l'Avesnois (SMAECEA) :

- Pour la partie de territoire située sur le bassin versant de la Sambre des communes de Etreux, Hannapes, Ribeuville, Saint-Martin-Rivière, Vénérolles et Wassigny ;
- Pour la commune de Oisy dans son intégralité ;

ARTICLE 2 – Il est pris acte, à compter du présent arrêté, du transfert de l'intégralité de la compétence GEMAPI au Syndicat mixte d'aménagement et d'entretien des cours d'eau de l'Avesnois (SMAECEA) par la Communauté de communes Thiérache Sambre et Oise comprenant :

- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique,
- L'entretien et l'aménagement de cours d'eau, y compris leurs accès, englobant la lutte contre les rats musqués,
- La défense contre les inondations (PI),
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

ARTICLE 3 – Le transfert de compétences entraîne de plein droit l'application à l'ensemble des biens, équipements et services publics nécessaires à leur exercice, ainsi qu'à l'ensemble des droits et obligations qui leur sont attachés à la date du transfert, des dispositions des trois premiers alinéas de l'article L. 1321-1, des deux premiers alinéas de l'article L. 1321-2 et des articles L. 1321-3, L. 1321-4 et L. 1321-5 du C.G.C.T.

L'établissement public de coopération intercommunale est substitué de plein droit, à la date du transfert de compétences, aux communes qui le composent dans toutes leurs délibérations et tous leurs actes.

Les contrats sont exécutés dans les conditions antérieures jusqu'à leur échéance, sauf accord contraire des parties. La substitution de personne morale aux contrats conclus par les communes n'entraîne aucun droit à résiliation ou à indemnisation pour le cocontractant. La commune qui transfère la compétence informe les cocontractants de cette substitution.

ARTICLE 4 – Les statuts ainsi révisés sont annexés au présent arrêté préfectoral.

ARTICLE 5 – Conformément à l'article R421-1 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux près le Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le tribunal peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr.

ARTICLE 6 – Les Secrétaires généraux de la Préfecture du Nord et de la Préfecture de l'Aisne, les Sous-préfets d'Avesnes-sur-Helpe et de Vervins, le Président du SMAECEA et le Président de la Communauté de communes Thiérache Sambre et Oise (02) sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Nord et dont copie leur sera adressée, ainsi qu'aux :

- Président de la Communauté de communes du Cœur de l'Avesnois (59),
- Président de la Communauté de communes du Sud Avesnois (59),
- Président de la Communauté de communes du Pays de Mormal (59),
- Président de la Communauté de communes de la Thiérache du Centre (02),
- Président de la Communauté d'agglomération du Caudrésis et du Catésis (59),
- Président de la Communauté d'agglomération Maubeuge Val de Sambre (59)
- Directeur départemental des Territoires et de la Mer du Nord,
- Directeur régional des Finances publiques des Hauts-de-France et du département du Nord,
- Président de la Chambre régionale des comptes des Hauts-de-France.

Fait à LILLE, le **23 NOV. 2020**

Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire général



Simon FETET

Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire général



Pierre LARREY

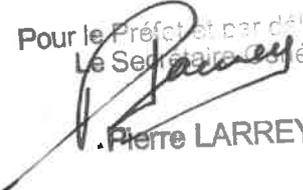
SMAECEA

ANNEXES

Vu pour être annexés à l'arrêté interdépartemental du **23 NOV. 2020**

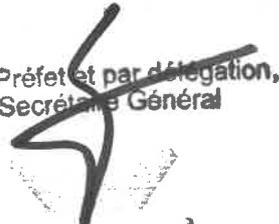
Le Préfet de l'Aisne

Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général


Pierre LARREY

Le Préfet du Nord

Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général


Simon FETET

STATUTS

SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT ET D'ENTRETIEN DES COURS D'EAU DE L'AVESNOIS

S.M.A.E.C.E.A.

Vu la Directive 2000/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau, dite directive cadre sur l'eau ;

Vu la loi n° 2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques ;

Vu le code de l'environnement ;

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le code électoral;

ARTICLE 1 : CONSTITUTION DU SYNDICAT

En application des articles L.5711-1 et suivants du CGCT, il est constitué entre les tous les adhérents aux présents statuts un syndicat mixte fermé dénommé :

« Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien des Cours d'Eau de l'Avesnois » (SMAECEA)

ARTICLE 2 : OBJET

Le syndicat a pour objet la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, dite compétence « GEMAPI », à l'échelle des sous bassins versants de la Sambre et ce, afin d'assurer le meilleur fonctionnement possible du réseau hydraulique de ses collectivités territoriales et de leur groupement, ainsi que de protéger la ressource en eau sur la base d'un principe de solidarité amont-aval.

ARTICLE 3 : MISSIONS ET COMPÉTENCES

Ces missions s'appuient sur des techniques diversifiées, qu'elles soient préventives ou curatives, et sur la base de programmations pluriannuelles et hiérarchisées. Le syndicat entreprend, dans ce cadre, des études et des dossiers règlementaires pour aboutir à des travaux.

Les compétences exercées par le syndicat, à l'échelle des sous bassins versant de la Sambre, et pour lesquelles il est le maître d'ouvrage, sont conformes à celles définies aux 1^{er}, 2^e, 5^e et 8^e du I de l'article L211-7 du code de l'environnement et lui permettent d'intervenir sur les thématiques suivantes :

- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique.
- L'entretien et l'aménagement de cours d'eau, y compris leurs accès, englobant la lutte contre les rats musqués.

- La défense contre les inondations (PI).
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

ARTICLE 4 : TERRITOIRE D'INTERVENTION

Conformément à l'arrêté préfectoral interdépartemental pris en date du 1^{er} août 2019 et portant extension du périmètre et des compétences du SMAECEA, le champ d'action du syndicat est délimité par le bassin versant des adhérents, à savoir :

- La Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre pour la commune de Noyelles-sur-Sambre ;
- La Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois pour l'intégralité de ses communes membres.
- La Communauté de Communes du Sud Avesnois pour les communes de Baives, Eppe-Sauvage, Féron, Fourmies, Glageon, Moustier en Fagne, Wallers-en-Fagne, Wignehies et Willies ;
- La Communauté de Communes du Pays de Mormal pour les communes de Landrecies, Le Favril et Maroilles ;
- La Communauté de Communes de la Thiérache du Centre pour les communes de Rocquigny et Fesmy-le-Sart dans leur intégralité, ainsi que pour les parties des territoires situées sur le bassin versant Artois Picardie pour les communes de La Flamengrie, Clairfontaine, Papeux, Fontenelle, Barzy-en-Thiérache et Bergues-sur-Sambre.
- La Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis pour les communes de Catillon-sur-Sambre, Ors, Rejet-de Beaulieu et La Groise.
- La Communauté de Communes de la Thiérache Sambre Oise pour la partie de territoire des communes suivantes : Etreux, Hannapes, Ribeuville, Saint Martin Rivière, Vénérolles, Wassigny, et pour la totalité de territoire de la commune d'Oisy

ARTICLE 5 : CONVENTION

Le SMAECEA pourra, après délibération à la majorité simple du comité syndical, établir des conventions de prestations de services avec un EPCI membre du SMAECEA, ou avec toute autre structure.

ARTICLE 6 : DURÉE DU SYNDICAT

Le syndicat est institué pour une durée indéterminée.

ARTICLE 7 : SIÈGE SOCIAL DU SYNDICAT

Le siège social du syndicat est fixé dans les locaux de la Mairie d'Avesnes-sur-Helpe (59440), 15 place du Général Leclerc.

Le comité syndical se réunit au siège social du syndicat ou dans un lieu choisi par ce comité dans l'un des EPCI membres.

ARTICLE 8 : COMITÉ SYNDICAL

Le syndicat est administré par un comité syndical composé de délégués élus par les organes délibérants de ses adhérents.

Le nombre de délégués de chacune des structures est fixé comme suit : 2 délégués titulaires par tranche de 5.000 habitants, à l'exception des EPCI < 1.000 habitants (1 délégué titulaire). Etant précisé que le nombre d'habitants pris en compte est la population municipale dans son intégralité (pour le cas des EPCI membres pour seulement une partie du territoire des communes).

Population (municipale) des communes pour lesquelles l'EPCI a transféré la compétence GEMAPI au SMAECEA	Nombre de délégués titulaires
< 1.000 habitants	1
De 1.000 à 4.999 habitants	2
De 5.000 à 9.999 habitants	4
De 10.000 à 14.999 habitants	6
De 15.000 à 19.999 habitants	8
De 20.000 à 24.999 habitants	10
De 25.000 à 29.999 habitants	12
De 30.000 à 34.999 habitants	14
De 35.000 à 39.999 habitants	16

Et ainsi de suite...

Le nombre de délégués sera actualisé après chaque renouvellement des assemblées délibérantes des structures adhérentes au SMAECEA, en fonction du nombre d'habitants déterminé dans le dernier recensement INSEE connu de la population municipale.

Au sein du comité syndical, chaque délégué dispose d'une voix.

Le mandat de délégué expire lors de l'installation du comité syndical suivant le renouvellement des organes délibérants des structures adhérentes.

Le comité syndical règle par ses délibérations les affaires du syndicat.

Le comité syndical peut inviter, à titre consultatif, toute personne dont il lui semblera bon de recueillir l'avis.

ARTICLE 9 : BUREAU

Le comité syndical élit en son sein un bureau composé selon les règles du CGCT. Le renouvellement des membres du bureau s'effectue lors de l'installation du comité syndical qui suit le renouvellement des organes délibérants des structures adhérentes.

Le bureau pourra recevoir délégation de fonction du comité syndical conformément au CGCT. Lors de chaque réunion de l'organe délibérant, le Président rend compte, le cas échéant, des travaux du bureau.

ARTICLE 10 : RESSOURCES DU SYNDICAT

Les ressources du syndicat comprennent :

- Les contributions financières des adhérents ;
- Le produit des emprunts ;
- Les subventions de tout organisme susceptible d'intervenir financièrement pour la réalisation des études et travaux ;
- Le produit des dons et legs ;
- Toute ressource que la loi permet de mettre à disposition du syndicat.

ARTICLE 11 : CONTRIBUTION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Le comité syndical définit par ses délibérations le montant des contributions financières des adhérents. Les contributions financières des adhérents, aux dépenses totales du syndicat, sont déterminées exclusivement en fonction de la population desdits adhérents. Pour les EPCI qui n'adhèrent que pour une partie de territoire de certaines communes, la population de la commune dans son intégralité est prise en compte. Le nombre d'habitants pris en compte pour l'établissement du montant des contributions budgétaires est celui du dernier recensement INSEE connu (population municipale).

ARTICLE 12 : RECEVEUR

Les fonctions de receveur du syndicat sont exercées par le Receveur Percepteur territorialement compétent.

ARTICLE 13 : MODIFICATIONS STATUTAIRES

Les extensions, réductions de compétences et modifications statutaires s'effectuent par délibération du comité syndical à la majorité des deux tiers de ses membres présents.

ARTICLE 14 : TRANSFERTS DE BIENS ET DE MOYENS

Les modalités de transfert éventuel des biens et des moyens sont réglées :

- Par l'article L.5211-17 du CGCT en cas d'extension ou de retrait de compétence ;
- Par l'article L.5212-33 et L.5212-34 du CGCT en cas de dissolution du syndicat.

ARTICLE 15 : RETRAIT D'UN MEMBRE

La procédure de retrait d'un membre du syndicat est régie par l'article L.5211-19 du CGCT.

ARTICLE 16 : ADMISSIONS

Conformément à l'article L.5211-61 du CGCT, les EPCI à fiscalité propre peuvent transférer leur compétence GEMAPI sur tout ou partie de leur territoire à un syndicat mixte. Sur la base de ce principe, un EPCI à fiscalité pourra donc adhérer au SMAECEA pour tout ou partie de ses communes membres.

Des EPCI à fiscalité propre autres que ceux primitivement syndiqués peuvent être admis à faire partie du syndicat mixte, dans les conditions fixées par le CGCT. Il en est de même pour des EPCI déjà membre du syndicat mixte, souhaitant transférer leur compétence GEMAPI pour une ou plusieurs autres communes de leur périmètre.

Les nouveaux adhérents devront accepter l'ensemble des dispositions contenues dans les présents statuts et dans le règlement intérieur du syndicat mixte.

ARTICLE 17 : RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le bureau prépare un règlement intérieur qui précise les modalités de fonctionnement du syndicat. Il est approuvé par le comité syndical à la majorité simple et peut être modifié ultérieurement dans les mêmes conditions.

ARTICLE 18 : DISPOSITIONS DIVERSES

Toutes dispositions non prévues aux présents statuts seront réglées conformément aux dispositions du CGCT.

COMMISSION LOCALE D'AGRÈMENT ET DE CONTRÔLE NORD

Extrait individuel de la décision
n°AUT-N1-2021-01-04-A-00000019
portant délivrance d'une autorisation d'exercer

ELITE SECURITE
A l'attention du dirigeant
37 rue de Paris
02100 ST QUENTIN

La Commission locale d'agrément et de contrôle Nord,

Vu le livre VI du code de la sécurité intérieure, en ses parties législative et réglementaire ;

Vu le décret n° 2016-515 du 26 avril 2016 relatif aux conditions d'exercice des activités privées de sécurité et au Conseil national des activités privées de sécurité ;

Vu la demande présentée le 11/12/2020, par le dirigeant ou gérant, pour obtenir une autorisation d'exercer, pour le compte de l'établissement ELITE SECURITE sis 37 rue de Paris 02100 ST QUENTIN.

Considérant qu'il résulte de l'instruction que cette demande est conforme aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur ;

DECIDE

Article 1 : Une autorisation d'exercer numéro **AUT-002-2120-01-04-20200767747** est délivrée à ELITE SECURITE, sis 37 rue de Paris, 02100 ST QUENTIN et de numéro SIRET ou autre référence 89138183200015.

Article 2 : Elle autorise son bénéficiaire à exercer la ou les activités privées de sécurité suivantes :
- Surveillance ou gardiennage

Article 3 : En application des articles L612-16 et L612-17 du code de la sécurité intérieure, la présente autorisation d'exercer peut être retirée ou suspendue à tout moment si les conditions initiales de sa délivrance ne sont plus remplies.

Fait à Lille, le 04/01/2021

Pour la Commission locale d'agrément et de contrôle Nord
La présidente

Anne CORNET

Vous disposez d'un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision pour former un recours administratif préalable obligatoire auprès de la Commission nationale d'agrément et de contrôle du Conseil National des Activités Privées de Sécurité (CNAPS), située 2-4-6 boulevard Poissonnière - 75 009 PARIS. La Commission nationale statuera sur le fondement de la situation de fait et de droit prévalant à la date de sa décision. Ce recours est obligatoire avant tout recours contentieux. Le recours contentieux peut être exercé auprès du tribunal administratif du lieu de votre résidence dans les deux mois à compter soit de la notification de la décision expresse prise par la Commission nationale d'agrément et de contrôle, soit de l'acquisition de la décision implicite de rejet résultant du silence gardé par la Commission nationale d'agrément et de contrôle pendant deux mois à compter de la date de la réception du recours administratif préalable obligatoire.